

Rapport annuel 2020-2021



Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel 2020-2021 qui témoigne des réalisations, des défis et des réussites du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, relevés dans le contexte particulier de la pandémie. Cette année a été marquée par les efforts soutenus pour accompagner chacun de nos élèves jeunes et adultes dans leurs apprentissages ainsi que par une préoccupation constante à assurer la santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel.



Rappelons que dès la rentrée scolaire 2020, nos équipes se sont affairées à la mise en place des mesures sanitaires pour accueillir de façon sécuritaire l'ensemble des élèves du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Considérant le contexte incertain de l'évolution de la pandémie, de la formation a été offerte en lien avec les nouvelles pratiques pédagogiques et l'enseignement à distance à déployer lorsque nécessaire. Cette préparation importante fut fort utile avant et après le congé des Fêtes pour les élèves du secondaire ainsi que pour des classes mises en isolement par la santé publique au cours de l'année. Le virage technologique et le développement des compétences numériques de notre personnel et celui de nos élèves a permis de grandes avancées, appuyant incontestablement notre vision qui est de donner le goût d'apprendre et de former des citoyens du 21^e siècle.

C'est en misant sur nos valeurs, *humaine, dynamique et innovante*, et grâce à l'engagement et la détermination de chacune et chacun, que nous avons réussi à offrir des services de qualité à nos élèves. Que ce soit en service de garde, dans les classes et avec l'appui et le soutien des différents services, nos actions ont toujours été centrées sur les besoins de nos élèves. Nous pouvons être fiers de notre grande équipe!

Au cours des deux dernières années, alors que nous avons dû composer avec un contexte exceptionnel, nous avons constaté la passion et l'implication de chaque membre du personnel. Nous profitons de l'occasion pour remercier monsieur Alain Guillemette, directeur général à la retraite, qui a piloté avec brio l'organisation au cours de ces bouleversements et qui a relevé son lot de défis pour soutenir les élèves et le personnel, dans un climat positif et bienveillant, tout en offrant un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. De plus, il a assuré la mise en place et l'accompagnement du premier conseil d'administration de l'histoire du Centre de services scolaire.

Nous tenons également à remercier les parents et les partenaires de leur précieuse collaboration pour soutenir la persévérance des élèves. C'est ensemble, mobilisés pour la réussite de chacun de nos élèves jeunes et adultes, que nous pouvons faire la différence et faire de l'éducation une priorité pour offrir un avenir prometteur à notre relève et contribuer au développement de notre communauté.

Bonne lecture!

Marie-Eve Dufour,
présidente du conseil d'administration

Jean-François Pressé,
directeur général

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	2
Le Centre de services scolaire en bref.....	2
Services éducatifs.....	4
Faits saillants.....	6
2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	9
Conseil d'administration.....	9
Autres comités de gouvernance.....	11
Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....	12
Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	12
3. RÉSULTATS	13
Plan d'engagement vers la réussite.....	13
Lutte contre l'intimidation et la violence.....	24
Développement durable.....	24
4. UTILISATION DES RESSOURCES	25
Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	25
Ressources financières.....	27
Gestion et contrôle des effectifs.....	28
Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	28
Ressources matérielles et technologiques.....	29
ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	30
Annexe 1 - Rapport du protecteur de l'élève.....	30
Annexe 2 - Application de la procédure d'examen des plaintes.....	32

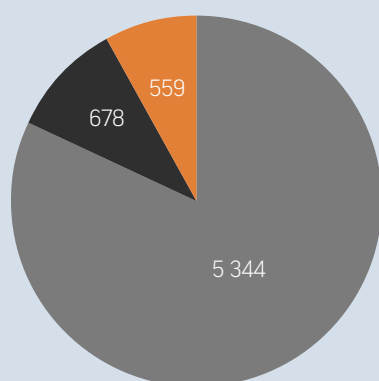


1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire en bref

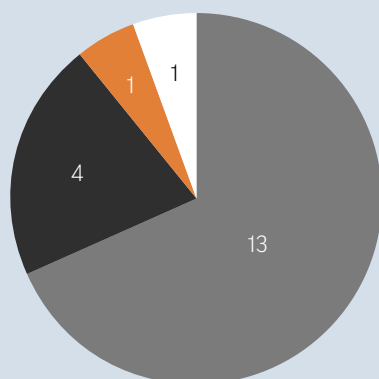
Plus de 6 500 élèves jeunes et adultes

- > **5 344** —
préscolaire, primaire
et secondaire
- > **678** —
formation
professionnelle
- > **559** —
formation générale
des adultes



19 établissements scolaires

- > **13** —
écoles primaires
- > **4** —
écoles secondaires
- > **1** —
centre de formation
professionnelle
- > **1** —
centre de formation
générale des adultes*



Écoles primaires	Clientèle
École Saint-Sauveur	347
École alternative Papillon-d'Or	80
École Charles-René-Lalande	74
École Louis-Querbes	53
École Notre-Dame-de-Fatima	350
École institutionnelle Chanoine-Delisle	
> Édifice Chanoine-Delisle	160
> Édifice Saint-Paul	118
École intégrée d'Or-et-de-Champs	
> Édifice Assomption	79
> Édifice Rosaire	273
École Saint-Joseph	382
École Sainte-Lucie	262
École Sainte-Marie	279
École Saint-Isidore	209
École Des Explorateurs	340
École Saint-Philippe	141
École secondaire Le Transit	21

Écoles secondaires	Clientèle
École secondaire Le Transit	513
École secondaire La Concorde	181
École secondaire Le Tremplin	411
Polyvalente Le Carrefour	1 071

Centre de formation générale des adultes	Clientèle
> Centre L'Horizon	
> Centre La Concorde	559
> Centre Le Trait-d'Union	

Centre de formation professionnelle	Clientèle
Centre de formation professionnelle Val-d'Or	678

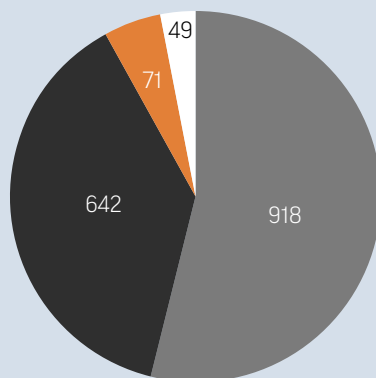
*Services offerts dans les trois secteurs Malartic, Senneterre et Val-d'Or.



Le CSSOB un employeur majeur dans la communauté

Près de 1 700 employés*

- > **918** — personnel enseignant
- > **642** — membres du personnel de soutien
- > **71** — personnel professionnel
- > **49** — personnel d'encadrement



*Nombre d'employés d'avril 2020 à mars 2021.

UN VASTE TERRITOIRE DANS UNE RÉGION RESSOURCE

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) et de l'ancienne municipalité de Cadillac devenue aujourd'hui un quartier de la Ville de Rouyn-Noranda. Son territoire s'étend sur une superficie de plus 27 600 km² et sa population représente plus de 43 700 habitants. Mentionnons que 90% de nos écoles primaires et secondaires (15/17) ont un indice de défavorisation élevé (8-9-10).



Services éducatifs

Nos services d'enseignement d'éducation préscolaire

Le programme Passe-Partout et la maternelle 4 ans sont offerts selon différentes modalités dans certaines écoles ciblées. Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans chacune des écoles primaires du territoire.

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Nos écoles offrent plusieurs services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi qu'une variété de projets dans divers domaines (sport, musique, art). On trouve également une école à projet particulier (une école alternative) au primaire.

La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus. Différents services sont accessibles :

- > alphabétisation et présecondaire;
- > cours de niveau secondaire;
- > francisation;
- > formation visant l'intégration au marché du travail ou l'intégration sociale.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Des programmes à temps plein sont offerts et la population peut également bénéficier de cours à temps partiel. La liste complète des programmes offerts peut être consultée sur le site Internet du Centre de services scolaire au : www.csob.qc.ca



Services complémentaires

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, le Centre de services scolaire offre des services complémentaires aux élèves :

- > promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- > éducation aux droits et aux responsabilités;
- > animation sur les plans sportif, culturel et social;
- > soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- > information et orientation scolaires et professionnelles;
- > psychologie;
- > psychoéducation;
- > éducation spécialisée;
- > orthopédagogie;
- > orthophonie;
- > santé et services sociaux;
- > animation spirituelle et engagement communautaire.

Autres services

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre, entre autres :

- > les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- > la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- > les services aux entreprises, qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification.

Services à la clientèle scolaire

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels que :

- > des services de garde en milieu scolaire;
- > des services de surveillance du midi;
- > des services de restauration;
- > des services de transport scolaire.



Faits saillants

Le Centre de services scolaire souhaite souligner quelques faits marquants de l'année 2020-2021 en lien avec les grands enjeux de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

Enjeu 1

DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DE TOUS

- Suivi des résultats et accompagnement personnalisé (tutorat) offerts à des élèves en situation de vulnérabilité;
- Appropriation et intégration des technologies dans l'enseignement, tant en présentiel qu'en enseignement à distance;
- Plus de 30 capsules vidéo et tutoriels ont été mis à la disposition de tous les parents et les élèves pour l'utilisation des outils technologiques (Padlet);

- Centre d'appels offert aux parents et aux élèves pour régler les problèmes techniques en lien avec les outils technologiques;
- Proactivité dans l'organisation du support à la maison pour les élèves immunosupprimés;
- Développement de contenus numériques (réalité virtuelle, simulation) dans les programmes de formation professionnelle pour soutenir les apprentissages;
- Implantation des programmes ministériels révisés en Carrosserie, en Extraction de minerai et en Forage et dynamitage;
- Augmentation des heures de formation données en entreprise via le Service aux entreprises (SAE) passant de 4 000 heures à 6 648 heures;
- Hausse de personnes diplômées via la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) (21 en 2019-2020 et 28 en 2020-2021).

LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DU PERSONNEL SCOLAIRE

- Formation pédago-TIC pour l'enseignement à distance, dont l'utilisation des outils d'Office 365 (Teams);
- Mise à jour des connaissances sur la problématique et les moyens d'aider nos élèves TDA/H en classe régulière;
- Insertion professionnelle en début de carrière des techniciennes en éducation spécialisée (TES) sur le plan comportemental au primaire;
- Présentation du nouveau programme-cycle au préscolaire;
- Formation sur l'utilisation du Portail Mozaïk aux agents multiplicateurs au primaire et au secondaire;
- Déploiement du projet CAR (Collaborer-apprendre-réussir);
- Formation téléorthopédagogie aux orthopédagogues;
- Formation sur résoudre autrement et bavardage mathématique;
- Poursuite de la formation sur le continuum en lecture à tous les nouveaux enseignants;
- Poursuite de l'implantation des communautés d'apprentissage professionnelles dans les établissements;
- Accompagnement pour assurer le développement des pratiques évaluatives probantes;
- Accompagnement du personnel enseignant à la planification globale en français et en mathématique.

Enjeu 2

DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE

- Rigueur des membres de l'équipe à respecter les consignes sanitaires afin d'assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel (bulles classes, port du masque et zones délimitées dans la cour d'école au primaire);
- Mise en place d'une structure de communications efficace avec les parents et les membres du personnel afin de leur présenter les changements applicables au Centre de services scolaire en fonction de l'évolution de la situation pandémique;
- Mise en place du programme BLUES (gestion de l'humeur et de la bonne santé mentale) pour soutenir les élèves de l'école secondaire La Concorde et des centres de formation générale des adultes;
- Mise en œuvre d'un système de renforcement positif et ateliers d'enseignement des comportements positifs dans certaines écoles primaires;
- Formation aux surveillantes d'élèves et au personnel des services de garde sur la gestion des conflits et sur l'animation de jeux en contexte « COVID »;
- Déploiement de l'enseignement extérieur à l'école Saint-Joseph;
- Réaménagement de la cour de l'école Saint-Philippe et ajout d'une classe extérieure et d'un terrain de soccer;
- Présentation d'une compilation vidéo des ateliers de l'évènement musical « Rythmes et passion »;
- Projet innovateur « À vos masques, prêts, partez! » à l'école Sainte-Lucie favorisant la mise en valeur des talents des élèves et des pauses actives animées par les élèves;
- Diverses activités en lien avec la culture autochtone dans les écoles primaires et secondaires;
- Offre de déjeuners gratuits tous les matins à l'ensemble des élèves des centres de formation générale des adultes (FGA);
- Ouverture d'une cantine dans chacun des centres FGA une fois par semaine;
- Achat de matériel sportif dans les centres FGA pour maintenir les élèves adultes actifs (patins, raquettes, équipement de baseball, yoga, etc.);
- Premier salon virtuel pour les centres de formation professionnelle (CFP) en Abitibi-Témiscamingue;

- Organisation des deux premiers colloques virtuels de la formation modulaire du travailleur minier (FMTM);
- 39 élèves internationaux formés en Abitibi-Témiscamingue ont été recrutés par Expérience Québec lors de missions réalisées dans les deux dernières années.

Enjeu 3

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

- Organisation du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue en mode virtuel;
- Marathon de lecture lancé par le comité local du Salon du livre (70 classes inscrites, 431 514 minutes et plus de 2000 \$ en prix de participation pour offrir des livres aux élèves);
- Rencontres d'auteurs et d'artistes en ligne;
- Mobilisation de la communauté par le partage d'actualités et de bons coups des établissements sur la page Facebook du CSS qui rejoint plus de 6 500 abonnés;
- Activités pour souligner le 80^e anniversaire de l'école Saint-Sauveur;





- Célébration du 10^e anniversaire de la Corporation Victoire, instance locale de persévérance scolaire dans le secteur de Malartic;
- Annonce d'une entente de 125 000 \$ sur 5 ans pour le verdissement des cours d'école avec Eldorado Gold Québec;
- Participation de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi et Chaussures POP au Fonds d'aide à la réussite de l'Or-et-des-Bois;
- Début officiel des travaux de construction des résidences étudiantes à Val-d'Or – La Cité étudiante Desjardins – en collaboration avec les partenaires du milieu.

FONDS D'AIDE
À LA RÉUSSITE DE
L'OR-ET-DES-BOIS

Autres faits saillants :

- Premières formations obligatoires des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement tel que prévu à la Loi sur l'instruction publique (LIP);
- Nomination d'un nouveau protecteur de l'élève pour les six centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James et production d'une vidéo expliquant le processus des plaintes;
- Analyse de la concentration de plomb dans nos établissements scolaires et application de mesures correctives pour des points d'eau problématiques;
- Réalisation des tests sur la qualité de l'air dans l'ensemble de nos établissements selon les critères d'échantillonnage prescrits par le ministère et sensibilisation auprès de notre personnel à une bonne ventilation des locaux.

Des honneurs

- 23^e Défi Osentreprendre – lauréats locaux
 - Concert de Noël en virtuel pour des élèves de 3^e et 4^e année, de l'école Saint-Sauveur
 - Boutique en ligne du CFP Val-d'Or, avec les élèves de la classe de vente-conseil et représentation
 - Gagnant du prix Coup de cœur du jury du Gala de l'Entreprise de la Chambre de commerce de Val-d'Or pour le développement technologique du CFP



2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Conseil d'administration

Implantation du nouveau modèle de gouvernance

À l'automne 2020, le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) a mis en place le premier conseil d'administration composé de cinq parents, cinq membres du personnel et cinq membres de la communauté. Ce tout nouveau conseil d'administration vise la diversification des profils de ceux et celles qui gouvernent les organisations scolaires en s'appuyant sur leur expertise. Ce conseil est entré officiellement en fonction le 15 octobre 2020.



NOS MEMBRES AU 15 OCTOBRE 2020

Représentants(es) des parents

Marie-Eve Dufour, présidente
Rafik Bourennani, vice-président
Lyne Gaulin
Francis Lévesque
Vanessa Webster

Représentante du personnel d'encadrement

Marny Bell

Représentante du personnel enseignant

Mélanie Crête

Représentant du personnel direction d'établissement

Éric Lunam

Représentant du personnel professionnel

Mathieu Ouellet

Représentants(es) de la communauté

Mylène Gauthier
Robert Paquin
Hélène Paradis
Paméla Trottier-Poirier
Alexy Vezeau

CALENDRIER DES SÉANCES 2020-2021

- > 20 octobre 2020, séance ordinaire
- > 15 décembre 2020, séance ordinaire
- > 16 février 2021, séance ordinaire
- > 13 avril 2021, séance extraordinaire
- > 20 avril 2021, séance ordinaire
- > 18 mai 2021, séance ajournée
- > 15 juin 2021, séance ordinaire



TRAVAUX ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouvelle gouvernance

- Nomination de la présidence et de la vice-présidence du conseil
- Détermination de la durée des mandats des membres du premier conseil d'administration
- Institution des comités du conseil (comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines)
- Calendrier des séances 2020-2021 et 2021-2022
- Parcours de formation obligatoire des membres du conseil d'administration
- Allocation de présence et remboursement des frais des membres du conseil d'administration

Adoption de règlements et politiques

- Règlement relatif à la délégation des fonctions et pouvoirs
- Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration
- Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2021-2022
- Politique de gestion concernant les risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle
- Politique concernant les objectifs et principes de répartition de revenus

Nomination

- Nomination du directeur général

Sujets

- Rapport annuel 2019-2020
- Structure administrative du personnel d'encadrement
- Plans d'effectifs du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien
- Calendrier scolaire 2021-2022 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle
- Octroi de contrats
- Clientèle officielle et prévisions de l'évolution de la clientèle
- Grilles tarifaires du transport scolaire, de la surveillance du midi et des services de garde
- Régime d'emprunts à long terme
- Rapport d'audit et adoption des états financiers 2019-2020
- Orientations budgétaires et recommandations du comité de répartition des ressources
- Budget de fonctionnement et d'investissements
- Actes d'établissement des écoles et des centres
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Mesures sanitaires
- Qualité de l'air dans les établissements
- Grèves du personnel
- Établissement d'une école aux fins d'un projet particulier
- Projets d'agrandissement des écoles
- Taux de diplomation et de qualification
- Sécurité aux abords des écoles



Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rafik Bourennani
 Éric Lunam
 Hélène Paradis

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rafik Bourennani
 Mylène Gauthier
 Robert Paquin

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Lyne Gaulin
 Mathieu Ouellet
 Paméla Trottier-Poirier
 Alexy Vézeau

Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Véronique Beaudoin, directrice d'école
 Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives
 Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
 Chantal Bouchard, directrice d'école
 Marie-Claude Breton, directrice d'école
 Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
 Laurie Chrétien, directrice d'école
 Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques
 Nathalie Gosselin, directrice d'école
 Alain Guillemette, directeur général
 Annik Imbeault, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
 Christian Landry, directeur d'école
 Julie Landry, directrice d'école
 Manon Lanthier, directrice d'école
 Nathalie Legault, secrétaire générale
 Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles,
 de l'approvisionnement et du transport scolaire
 Éric Lunam, directeur de centre
 Stéphanie Mailhot, directrice d'école
 Steve McCann, directeur d'école
 Caroline Neveu, coordonnatrice aux communications
 Marie-Pierre Nolet, directrice d'école
 Cathy Pomerleau, directrice d'école
 Guylaine Sabourin, directrice d'école
 Éric Vallière, directeur d'école
 Martin Veillette, directeur d'école
 Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe d'école
 Jason Yergeau, directeur de centre

COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Alain Guillemette, directeur général
 Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives
 Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
 Claudie Brière, directrice, Services des ressources financières
 Véronique Beaudoin, directrice d'école
 Éric Lunam, directeur de centre
 Laurie Chrétien, directrice d'école
 Stéphanie Mailhot, directrice d'école
 Julie Landry, directrice d'école
 Martin Veillette, directeur d'école
 Marie-Claude Breton, directrice d'école
 Jason Yergeau, directeur de centre

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Catherine Brière, régisseuse au transport
 Simon Corriveau, parent représentant le comité de parents
 Francis Lévesque, membre du conseil d'administration
 Patrick Lortie, directeur, Service ressources matérielles,
 de l'approvisionnement et du transport
 Stéphanie Mailhot, directrice d'école
 Nancy Monast, représentante CSWQ
 Alexy Vezeau, membre du conseil d'administration
 Normy Yong, commissaire CSWQ

COMITÉ DE PARENTS

Simon Corriveau, président, délégué, Polyvalente le Carrefour
 Karen Marchand, vice-présidente, déléguée, école Saint-Isidore
 Jessica Avoine, déléguée, école Des Explorateurs
 Claudie Bellemarre, déléguée, école secondaire Le Tremplin
 Rafik Bourennani, délégué, école secondaire La Concorde
 Lucie Couroux, déléguée, école Notre-Dame-de-Fatima
 Marie-Eve Dufour, déléguée, école Saint-Sauveur
 Lyne Gaulin, déléguée, école Sainte-Lucie
 Wina Jacob, déléguée, école alternative Papillon-d'Or
 Jean-Pierre Lapointe, délégué, école intégrée d'Or-et-de-Champs
 Mélanie Matte, déléguée, école Charles-René-Lalande
 Julie Métivier, déléguée, école institutionnelle Chanoine-Delisle
 et représentante du comité EHDAA
 Caroline Morneau, déléguée, école Sainte-Marie
 Carol-Ann St-Laurent, déléguée, école Saint-Philippe
 Gabrielle Thivierge, déléguée, école secondaire Le Transit
 Vanessa Webster, déléguée, école Saint-Joseph
 Vacant, école Louis-Querbes

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Cindy Brousseau, membre parent
 Marie-Anne Carré, membre parent
 René Fiset, membre parent
 Sonia Gilbert, membre parent
 Julie Métivier, membre parent
 Éric Plamondon, membre parent
 Sylvie Ouellet, membre parent
 Natacha Ouellet, membre parent
 Gabrielle Thivierge, membre parent
 Sophie Daigle, représentante du personnel professionnel,
 Service des ressources éducatives
 Diane Éthier, représentante du personnel de soutien
 Annik Imbeault, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
 Manon Lanthier, directrice d'école

COMITÉ PARITAIRE EHDAA

Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
 Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives
 Annik Imbeault, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
 Éric Vallière, directeur, école primaire
 Francis Noël, représentant syndical
 Olivier Touzin représentant syndical

Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration est disponible sur le site Internet du CSSOB dans la section *politiques et règlements*. <https://www.cssob.qc.ca/cssob/politiques-reglements>

Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été reçue en 2020-2021.

3. RÉSULTATS

Plan d'engagement vers la réussite

Le Plan d'engagement repose sur des assises fondamentales soit la mission, la vision, les valeurs ainsi que sur les orientations et objectifs établis en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et la Planification stratégique 2018-2023 du ministère de l'Éducation.

ORIENTATION 1 Déployer des services éducatifs adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires

Axe 1 : La prévention et l'accompagnement

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
1. Intensifier le dépistage et les interventions des élèves ayant des besoins particuliers au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de classes de maternelle 4 ans	100% des écoles en milieu défavorisé en 2022	60%	70%	70%	Cible non atteinte
	Programme de psychomotricité au préscolaire	100% des écoles en 2022	Réalisé			Cible atteinte
	Plan d'action dépistage et interventions au primaire et au secondaire	2020	-	-	-	Cible non atteinte
	Nombre de nouveaux intervenants en soutien à l'enseignant titulaire	Annuellement	33,3	36	40	Cible atteinte
	Taux de décrochage	12% d'ici 2022	17,6%	ND	ND	Cible non atteinte
2. Bonifier les mécanismes d'accueil et de transition au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Mise en place de mesures d'accueil et de transition	2020	Réalisé			Cible atteinte
3. Bonifier la concertation avec les différents organismes pour les élèves ayant des besoins particuliers tout au long de leur trajectoire scolaire.	Nombre de rencontres avec les partenaires	Annuellement 2022	ND	ND	ND	Aucune donnée disponible
	Nombre d'ententes	2022	7	7	8	Cible atteinte

Explication des résultats

- Les classes de maternelle 4 ans sont en évolution constante dans notre Centre de services scolaire. Toutefois, nous ne pourrions atteindre la cible de doter 100% de nos écoles défavorisées de ces classes en 2022 en raison d'un manque d'espaces dans trois établissements (Saint-Sauveur, Papillon-d'Or et Saint-Philippe).
- Un plan d'action concernant le dépistage n'a pas été élaboré cependant nous réalisons le suivi des interventions de dépistage auprès des élèves du primaire et du secondaire.
- En ce qui concerne le suivi du taux de décrochage, les données du ministère ne sont pas encore disponibles pour les années 2019-2020 et 2020-2021. Un élève est considéré comme décrocheur après un arrêt de fréquentation d'un milieu scolaire depuis deux ans et plus.
- Une entente est conclue avec chacun des partenaires sur notre territoire afin de soutenir les élèves ayant des besoins particuliers. Concernant le nombre de rencontres avec les partenaires, aucun mécanisme de suivi n'a été mis en place.

Axe 2 : Des fondements pour apprendre tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
4. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Taux de réussite en écriture, épreuve ministérielle, 5 ^e secondaire	83%	79%	Aucune épreuve	Aucune épreuve	Aucune donnée disponible
	Taux de réussite en français lecture					Cible atteinte partiellement
	4 ^e année	90%	84%	95%	87%	
	6 ^e année	80%	90%	91%	87%	
	2 ^e secondaire	75%	64%	86%	78%	
	3 ^e secondaire	80%	79%	96%	75%	
	4 ^e secondaire	70%	76%	95%	80%	
	Taux de réussite en français écriture					Cible atteinte partiellement
	4 ^e année	90%	87%	94%	87%	
	6 ^e année	85%	90%	91%	88%	
	2 ^e secondaire	75%	75%	86%	73%	
	3 ^e secondaire	80%	78%	96%	81%	
	4 ^e secondaire	70%	74%	95%	79%	
	Pourcentage d'élèves ayant 65% ou moins en lecture					Cible atteinte partiellement
	4 ^e année	20%	32%		26%	
	6 ^e année	25%	20%		23%	
	2 ^e secondaire	35%	49%	ND	35%	
	3 ^e secondaire	30%	46%		37%	
	4 ^e secondaire	45%	42%		36%	
	Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en écriture					Cible atteinte partiellement
4 ^e année	20%	26%		28%		
6 ^e année	20%	19%		22%		
2 ^e secondaire	35%	43%	ND	46%		
3 ^e secondaire	30%	47%		34%		
4 ^e secondaire	45%	39%		43%		

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
4. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Formation générale des adultes : nombre de personnes et secteurs touchés	Annuellement				Cible atteinte partiellement
		Francisation	33	59	62	
		Alphabétisation	5	2	1	
		Projets spéciaux	40	27	0	
5. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en numératie.	Taux de réussite en résoudre en mathématique de					Cible atteinte partiellement
	4 ^e année	90%	87%	94%	86%	
	6 ^e année	90%	87%	92%	85%	
	2 ^e secondaire	75%	72%	72%	75%	
	3 ^e secondaire	80%	90%	94%	82%	
	4 ^e secondaire(CST)	80%	89%	94%	84%	
	Taux de réussite en raisonner en mathématique de					Cible atteinte partiellement
	4 ^e année	90%	91%	93%	88%	
	6 ^e année	85%	88%	92%	88%	
	2 ^e secondaire	75%	72%	72%	72%	
	3 ^e secondaire	75%	75%	94%	73%	
	4 ^e secondaire	75%	66%	94%	81%	
	Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en résoudre en mathématique					Cible atteinte partiellement
	2 ^e année		25%		33%	
	4 ^e année		22%		36%	
	6 ^e année	Annuellement	28%	ND	22%	
	2 ^e secondaire		36%		35%	
	3 ^e secondaire		28%		26%	
	4 ^e secondaire		16%		35%	
	Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins raisonner en mathématique					Cible atteinte partiellement
2 ^e année		14%		26%		
4 ^e année		16%		22%		
6 ^e année	Annuellement	33%	ND	20%		
2 ^e secondaire		38%		45%		
3 ^e secondaire		36%		36%		
4 ^e secondaire		46%		31%		
Formation générale des adultes : nombre de personnes et secteurs touchés		Annuellement	ND	ND	ND	Aucune donnée

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
6. Rehausser les compétences numériques des jeunes et des adultes afin de favoriser une utilisation autonome, responsable et créative du numérique.	Parcours TIC d'éducation à la citoyenneté numérique	100% des écoles d'ici 2022	20%	30%	60%	Cible atteinte partiellement

Explication des résultats :

- Certaines données sont non disponibles, car les résultats de l'année scolaire 2019-2020 ont été évalués en Réussite ou Non réussite en raison de la COVID-19 et aucune épreuve du Ministère n'a été administrée en écriture en 2019-2020 et 2020-2021.
- Pour la formation générale des adultes, les projets spéciaux en littératie ont été annulés en raison de la situation pandémique. De plus, aucune compilation des données n'a été réalisée à ce jour concernant le nombre d'élèves développant des compétences en numératie.
- Le cadre de référence de la compétence numérique a été lancé au printemps 2019 par le ministère de l'Éducation. Ainsi, les conseillers pédagogiques RÉCIT développent les compétences numériques des jeunes et adultes en fonction de ce nouveau cadre de référence, tout en s'appuyant sur le Parcours TIC CSSOB.

Axe 3 : La diversité des personnes et de leurs besoins

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
7. Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leur champ d'intérêt et de leurs capacités, particulièrement chez les garçons, les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage, les élèves issus de l'immigration et les élèves des Premiers Peuples.	Taux de réussite des élèves des Premiers Peuples par parcours	Annuellement Parcours régulier	77%	82%	65%	Cible non atteinte
		Autres parcours (FMS, FPT, autres...)	56%	51%	47%	
8. Offrir des milieux de vie qui proposent des programmes et qui intègrent des activités à volet culturel, physique et sportif, scientifique et entrepreneurial dans le but de favoriser la connaissance de soi, l'ouverture d'esprit, la curiosité, le goût d'apprendre et d'entreprendre.	Portrait des activités par école et par secteur	Annuellement	-	-	-	Aucune donnée
	Nombre de programmes	Annuellement	-	-	-	Aucune donnée
9. Offrir au primaire des milieux de vie qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes par jour.		Résultats présentés dans le tableau suivant MEQ				
10. Mettre en œuvre le programme en intégration linguistique, scolaire et sociale.	Programme implanté	2022	-	-	-	Cible partiellement atteinte
11. Favoriser la sécurisation culturelle des Premiers Peuples.	Plan d'action CSSOB	2022	-	-	-	Cible partiellement atteinte

Explication des résultats

- Les taux de réussite des élèves des Premiers Peuples ont diminué au cours de la dernière année. L'absentéisme des élèves en raison de la COVID-19 peut expliquer en partie cette baisse.
- Le portrait exhaustif concernant les programmes et activités à volet culturel, physique et sportif, scientifique et entrepreneurial n'a pas été réalisé.
- Un accompagnement individualisé est offert aux élèves qui ont des besoins en intégration linguistique.
- Une agente de développement auprès des jeunes autochtones et leur famille a été engagée pour soutenir ces acteurs et favoriser leur sécurisation culturelle.

ORIENTATION 2 Optimiser le cheminement de formation, au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle afin de déployer le plein potentiel des diverses clientèles
Axe 4 : Des parcours variés et atypiques

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
12. Élaborer des parcours atypiques pour la clientèle vulnérable au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux parcours offerts	Annuellement	0	3	4	Cible atteinte
	Taux de réussite		-	100%	100%	

Axe 5 : La formation générale des adultes et la formation professionnelle

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
13. Élargir l'offre de formation en proposant des parcours de formation souples et adaptés à la conciliation études-famille-travail des différentes clientèles.	Nombre d'élèves inscrits dans les nouveaux parcours	Annuellement	14	20	103	Cible atteinte
	Nombre de nouveaux parcours	Annuellement	1	1	4	Cible atteinte
	Taux de réussite dans les nouveaux parcours	Annuellement	ND	ND	ND	Cible atteinte partiellement
14. Bonifier les liens entre les centres de formation générale des adultes, de la formation professionnelle et les entreprises pour diversifier les milieux et les modalités de stages en milieu de travail afin de répondre aux besoins des élèves et de la main-d'œuvre sur le territoire.	Nombre de partenaires	Annuellement	ND	ND	FGA : 6 FP : 56	Cible atteinte

Explication des résultats

- Des formations individualisées sont développées chaque année dans les différents programmes. Plusieurs élèves sont toujours en cours de formation, ainsi les données concernant les taux de réussite sont difficiles à évaluer à l'heure actuelle.

ORIENTATION 3 Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance

Axe 6 : La formation et l'accompagnement auprès du personnel scolaire

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
15. Soutenir le développement et l'appropriation de pratiques pédagogiques et éducatives reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales, notamment en milieu défavorisé.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement	3 Comportement Surveillance Bienveillance	3 Anxiété Bienveillance Classe flexible	3 EHDA Insertion professionnelle TES Comportement	Cible atteinte
16. Soutenir le développement et le partage des connaissances issues de la recherche et des données probantes.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement	1 Continuum en lecture	2 Projet CAR (Collaborer, apprendre, réussir)	5 Nouveau programme cycle au préscolaire Mathématiques (2) Continuum en lecture Projet CAR (Collaborer, apprendre, réussir)	Cible atteinte
17. Actualiser les modalités d'évaluation des apprentissages afin de mieux connaître les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement.	Normes et modalités actualisées	100% des écoles d'ici 2022	ND	ND	ND	Cible partiellement atteinte

Explications des résultats

- Les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives accompagnent le personnel enseignant dans l'actualisation des normes et modalités d'évaluation des apprentissages. Les accompagnements et formations sont offerts par matière et par niveau dans plusieurs écoles.

Axe 7 : La formation et l'accompagnement auprès du personnel d'encadrement scolaire

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
18. Soutenir la mise en place d'une gestion axée sur les trois pôles de la réussite (analyse des données, pratiques efficaces et communautés d'apprentissage professionnelles).	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement	2	3	2	Cible atteinte partiellement
19. Soutenir le développement et l'appropriation de pratiques de gouvernance reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement	ND	ND	6	Cible atteinte partiellement

Explications des résultats

- Des activités ont été réalisées en lien avec le développement des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ainsi que le développement des pratiques évaluatives probantes.
- Des activités ont été mises en place telles que les communautés de pratique (CoP) pour soutenir le développement et l'appropriation des pratiques de gouvernance en lien avec les nouvelles réalités.
- Des formations obligatoires pour les membres du conseil d'administration et les membres des conseils d'établissement ont été suivies en 2020-2021 afin de respecter la Loi sur l'instruction publique.

Axe 8 : L'utilisation optimale du numérique

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
20. Déployer des infrastructures technologiques bonifiant l'accès au numérique dans les milieux.	Plan d'action numérique CSSOB	2022	-	-	-	Cible partiellement atteinte
21. Soutenir le développement et l'appropriation du personnel dans l'utilisation pédagogique des ressources éducatives numériques et des outils technologiques.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement	ND	ND Enseignement à distance	ND Office 365 Enseignement à distance	Cible partiellement atteinte

Explications des résultats

- Plusieurs actions ont été déployées par le Service des ressources informatiques telles que le déploiement de l'accès WIFI dans tous les établissements, la remise d'un portable pour chaque élève de la 1^{re} à la 5^e secondaire et l'implantation de laboratoires mobiles au primaire. Toutefois aucun plan d'action numérique n'a été développé.
- La situation pandémique a amené à soutenir davantage le développement et l'appropriation des outils technologiques tant pour l'enseignement à distance que pour le télétravail.

ORIENTATION 4 Assurer le développement d'environnements sains, stimulants et créatifs**Axe 9 : Des milieux sécuritaires et bienveillants**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
22. Entretenir un climat scolaire sans violence, intimidation, racisme et discrimination, favorisant la communication et les saines relations personnelles et sociales.	Nombre et nature des incidents	Annuellement	Voir le tableau <i>Lutte contre l'intimidation et la violence</i> à la page 24			
	Nombre d'activités de prévention	Annuellement	19	19	19	Cible atteinte
23. Maintenir la qualité des infrastructures immobilières et des installations sportives, technologiques et récréatives dans une perspective de développement durable.	Projets en développement durable	2022	1	1	-	Cible partiellement atteinte

Explication des résultats :

- > Des activités de prévention sont réalisées annuellement auprès des élèves dans chacun des établissements primaires et secondaires tel que prescrit par la Loi sur l'instruction publique (minimum 1 par année).
- > Un projet majeur d'efficacité énergétique a été réalisé dans l'ensemble de nos établissements scolaires et a permis de diminuer notre empreinte environnementale, en modernisant notamment nos équipements, par exemple les chaufferies et en réalisant une campagne de sensibilisation auprès des élèves et du personnel.



ORIENTATION 5 Mobiliser les parents et les partenaires à soutenir la réussite des élèves**Axe 10 : Les parents et la famille**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
24. Accroître et valoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite des élèves et la qualité du milieu de vie éducatif.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement	ND	ND	ND	Cible atteinte partiellement

Explications des résultats

- Le Centre de services scolaire est très actif sur sa page Facebook afin de rejoindre les parents et y mettre en lumière des articles ainsi que des bons coups des établissements pour favoriser l'engagement des parents et des familles de notre communauté. Les Rendez-vous RAP, des conférences pour outiller les parents, avaient lieu en présentiel et sont maintenant offerts en virtuel depuis l'avènement de la pandémie.

Axe 11 : La participation citoyenne et le bénévolat

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
25. Soutenir et encourager le bénévolat des familles et des partenaires au sein de nos établissements et de la communauté.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement	ND	ND	ND	Aucune donnée

Explications des résultats

- L'accès aux visiteurs a été limité dans nos établissements scolaires en raison de la pandémie.

Axe 12 : Les partenaires et les élus

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
26. Valoriser et promouvoir l'éducation sur notre territoire et le personnel qui y œuvre.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement	4	4	4	Cible atteinte
27. Renforcer les liens avec les différents partenaires de la communauté afin de permettre une utilisation optimale des compétences, des ressources et des infrastructures sur le territoire.	Nombre d'ententes	Annuellement	7	7	8	Cible atteinte

Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			Atteinte de la cible
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Accroître la réussite des élèves	Taux de diplomation et de qualification en 7 ans	75% en 2022 (CSSOB) 84,5% en 2023 (MEQ)	68,8%	70,1%	ND	Cible non atteinte
	Réduction des écarts de réussite entre					
	Garçons et filles	9% d'ici 2022 (CSSOB) 5,6% en 2023 (MEQ)	9,1%	15,8%	ND	Cible non atteinte
	EHDAA et élèves réguliers	25% d'ici 2022 (CSSOB) 24,1% en 2023 (MEQ)	31,3%	34,8%	ND	Cible non atteinte
	Élèves des écoles défavorisées et réseau public	7% d'ici 2022 (CSSOB) 6,2% en 2023 (MEQ)	9,6%	11,2	ND	Cible non atteinte
	Proportion des élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus	≤10% d'ici 2022 (CSSOB) 11,1% d'ici 2023 (MEQ – Réseau public)	5,6%	5,2%	3,6%	Cible atteinte
Taux de réussite épreuve ministérielle en écriture français 4 ^e année		90% d'ici 2022 (CSSOB)	87%	Aucune épreuve	Aucune épreuve	Cible non atteinte
		87,4% d'ici 2023 (MEQ)				
Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Offrir au primaire des milieux de vie qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes par jour	100% des écoles en 2022 (CSSOB)	31%	46%	62%	Cible partiellement atteinte
Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	Maintenir la qualité des infrastructures immobilières et des installations sportives, technologiques et récréatives dans une perspective de développement durable	85% d'ici 2022 (CSSOB) 50% d'ici 2023 (MEQ)	78%	78%	ND	Cible partiellement atteinte

Explications des résultats

- Malgré les efforts qui se multiplient pour accompagner les élèves, nous constatons une augmentation des écarts entre les garçons et les filles, les élèves HDAA et les élèves réguliers ainsi qu'entre les élèves des écoles défavorisées et ceux du réseau public. L'arrêt de l'enseignement pendant une certaine période ainsi que la poursuite en enseignement à distance pour les élèves du secondaire liés à la pandémie a eu des impacts importants sur la réussite des élèves.
- En raison d'un changement de logiciel, aucune donnée n'est disponible en 2020-2021 concernant l'indice de vétusté (état de nos bâtiments). Un coordonnateur de l'application des systèmes GIEES, la nouvelle plateforme de gestion des infrastructures de l'éducation et de l'enseignement supérieur, a été engagé par les six centres de services scolaires (CSS) de la région en mai 2021 et aura principalement comme rôle de coordonner l'élaboration, la mise en place et l'amélioration des outils essentiels à la gestion des ressources matérielles, en plus de s'assurer de l'uniformisation des inspections dans tous nos bâtiments scolaires.



Lutte contre l'intimidation et la violence

Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Nombre et nature des incidents	Intimidation		Violence	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Nombre de rapports	8	0	66	3
Nombres d'écoles visées	2	0	6	1
Nombre total des écoles et pavillons	15	4	15	4

Fréquence des événements d'intimidation ou de violence Échelle	Établissement scolaire	Fréquence des événements (voir échelle ci-contre)		Proportion d'interventions ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
		Intimidation	Violence	
Aucun événement	École Des Explorateurs	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	0%
Moins de 10 événements déclarés	École intégrée d'Or-et-de-Champs (Notre-Dame-de-l'Assomption)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
De 10 à 19 événements déclarés	École intégrée d'Or-et-de-Champs (Notre-Dame-du-Rosaire)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0%
De 20 à 39 événements déclarés	École alternative Papillon d'Or	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0%
40 et plus événements déclarés	École Saint-Joseph	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0%
	École Saint-Sauveur	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0%
	Le Transit	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0%

Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

Les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école et des interventions ont été mises en place selon la nature des événements :

- rencontre des parents;
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel ou auprès d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe.

Des mesures préventives ont également été mises en place dans les écoles par exemple des activités structurées et animées dans la cour d'école, des ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants, dépliant d'information destiné aux parents et de la formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

Développement durable

Aucune politique d'établie par le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois sur le développement durable.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs et principes de répartition des revenus du CSSOB sont présentés dans la Politique « Les objectifs et principes de répartition des revenus entre ses établissements et services » et sont établis en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources. Cette répartition est effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, de son plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs de ses écoles et de ses centres.

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- Atteindre l'équilibre budgétaire en tenant compte des limites des ressources financières disponibles.
 - En respect du principe de subsidiarité, favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité des gestionnaires.
 - Optimiser l'utilisation des ressources financières en vue de la réussite scolaire des élèves jeunes et adultes.
 - Assurer le financement adéquat des activités découlant des obligations attribuées au Centre de services scolaire, ses établissements, ses services par la Loi sur l'instruction publique (LIP), celles découlant de toutes législations fédérales, provinciales et municipales applicables et celles découlant des règlements, politiques et conventions collectives applicables.
 - Assurer le fonctionnement et la participation des différents comités prévus par la LIP (conseil d'administration, comité de parents, conseils d'établissement, comité des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), comité consultatif de gestion (CCG), comité consultatif de transport, comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification, comité des ressources humaines et le comité de répartition des ressources (CRR)) et ceux prévus par les conventions collectives.
 - Assurer le financement adéquat des programmes, services et activités découlant des décisions du conseil d'administration notamment, des plans d'effectifs et du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire.
 - Assurer aux établissements un financement adéquat leur permettant d'assumer leurs responsabilités et aussi l'exercice de choix budgétaires en vue d'atteindre les objectifs de leurs projets éducatifs mis en œuvre par les plans de réussite.
- Assurer aux unités de services centralisés le financement adéquat permettant d'assumer leurs responsabilités, notamment le support des établissements et aussi faire face aux situations imprévues ou d'urgence (exemple : absentéisme, réfection majeure, etc.).

Les principes de la répartition annuelle des revenus

- L'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité des gestionnaires sont assujetties au respect des lois, règlements, politiques, procédures et conventions collectives en vigueur.
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est transparente et est effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques.
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est faite en tenant compte des fonctions, pouvoirs et responsabilités centralisées ou décentralisées déterminées par la LIP, le Règlement concernant les fonctions et pouvoirs du conseil d'administration délégués aux différentes instances et/ou par la direction générale.
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des jeunes (FGJ) sont affectées aux activités financées et la part de ces ressources allouées pour les services aux EHDA est affectée aux services aux EHDA.
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des adultes (FGA) sont affectées aux activités financées.
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation professionnelle (FP) et celles pour les activités éducatives et administratives de la FP courte durée sont affectées aux activités financées.
- Les ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives (Mesures d'appui, Adaptation scolaire et Régions et petits milieux) sont affectés aux activités financées en respect des obligations ou contraintes imposées par les règles budgétaires émises par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).
- Les allocations supplémentaires et les ajustements non récurrents sont affectés aux activités financées en respect des obligations ou encadrements prévus aux règles budgétaires émises par le MEQ.



- Les subventions allouées par le MEQ pour les activités de financement, du service de la dette et du transport scolaire *sont affectées aux activités financées.*
- Les allocations de base pour l'organisation des services, les subventions tenant lieu de taxe, la péréquation et la taxe scolaire (PMT), à l'exclusion du montant pourvu par le produit maximal de la taxe devant être affecté à l'organisation du transport scolaire, sont affectées à la gestion des écoles et des centres, à l'organisation des services et à l'entretien des équipements et l'excédent, s'il y a lieu, est affecté selon les priorités découlant du PEVR et/ou déterminées par le conseil d'administration.
- La mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental et la mesure additionnelle pour l'ensemble des secteurs public et parapublic sont réparties entre les établissements et les services de façon telle que les services aux élèves soient préservés.
- L'autofinancement des activités extrascolaires et de services tels le transport du midi, la surveillance du midi et les cours d'été est visé. S'il y a lieu, l'excédent des coûts de ces activités ou services sur les revenus (allocations spécifiques ou frais chargés aux parents ou aux usagers) est financé à même les ressources allouées pour l'allocation de base pour les activités éducatives.
- Les revenus identifiés comme des frais chargés aux parents ou aux usagers sont affectés en totalité à financer les biens vendus ou services rendus. L'établissement ou le service vise l'autofinancement et non la réalisation de surplus ou profit.
- Les droits de scolarités et autres revenus visant à financer un cours sont affectés au financement des activités éducatives de l'établissement ou du service en assurant la gestion.
- Les autres revenus, notamment les locations de salle, les participations financières d'un particulier ou d'un organisme et les autres ventes de biens et services sont affectés au financement des activités de l'établissement ou du service en assurant la gestion.
- Les revenus découlant des initiatives des établissements les publicités et commandites, sont affectées en totalité à l'établissement ou au service et celui-ci doit assumer l'ensemble des coûts liés à ces initiatives. À la fin de l'exercice, le solde des revenus non affecté aux activités financées par les levées de fonds est reporté comme revenus de l'exercice suivant.

Ressources financières

Le Centre de services scolaire termine l'exercice 2020-2021 avec un déficit de 1 720 885 \$. Ce déficit a été créé à la suite de la constatation d'une provision d'un montant de plus de 3,8 M\$ la négociation des offres salariales pour laquelle aucune subvention de fonctionnement n'a pu être comptabilisée. Une subvention de fonctionnement concernant une année antérieure a été octroyée au Centre de formation professionnelle au montant de 2 M\$.

En dépit de cette provision, le Centre de services scolaire a su conserver une bonne gestion de ses dépenses durant la deuxième année de la pandémie. À noter que les services à l'élève représentent 80 % du budget total.

Les principaux éléments qui expliquent le déficit de l'exercice 2020-2021 sont :

- Le contexte pandémique a contraint le Centre et ses établissements à reporter ou annuler plusieurs activités ou investissements;
- Des reports de perfectionnements ont fait chuter les coûts en frais de déplacement;
- Les ventes de biens et services, entre autres les campagnes de financement, se sont maintenues à un niveau inférieur dû à la COVID-19;
- Une bonne gestion des liquidités combinée à de faibles taux d'intérêt a permis de réaliser des économies au niveau des frais de financement;
- Des investissements de plus de 20 M\$ ont été réalisés dans nos établissements, un niveau sans précédent. Plus de 2 M\$ ont été investis en équipements informatiques afin de s'adapter à l'enseignement à distance;
- L'année 2020-2021 a fait l'objet d'injection de sommes additionnelles représentant plus de 2,2 M\$ par le Ministère sous forme de mesures dédiées aux établissements scolaires qui auront permis d'accroître les investissements en service direct aux élèves en cours d'année.

Le rapport financier 2020-2021 complet est disponible sur le [site Internet](#) du Centre de services scolaire dans la section CSSOB/Publications/Finances.

État des résultats 2020-2021

Revenus	
Subventions de fonctionnement	81 636 462\$
Autres subventions et contributions	171 206\$
Taxe scolaire	3 086 680\$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	1 562 669\$
Ventes de biens et services	3 777 070\$
Autres revenus	595 274\$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 664 353\$
Total	95 493 714\$

Dépenses	
Enseignement et formation	43 602 245\$
Soutien à l'enseignement et à la formation	21 733 918\$
Services d'appoints	7 817 377\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13 166 510\$
Activités administratives	4 873 139\$
Financement, projets spéciaux et autres	6 021 410\$
Total	97 214 599\$
Déficit de l'exercice terminé au 30 juin 2021	(1 720 885)\$

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	81 100,25	0,00	81 100,25	49
2. Personnel professionnel	97 833,53	296,60	98 130,13	71
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	756 270,57	1 411,60	757 682,16	918
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	425 859,70	1 322,16	427 181,85	570
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	33 052,16	165,00	33 217,16	72
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 394 116,21	3 195,35	1 397 311,56	1 680

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cible établie par le ministre de l'Éducation* (A) 1 386 952,95

Total des heures rémunérées effectuées (B)** 1 397 311,56

Ampleur du dépassement, s'il y a lieu 10 358,61

Calcul : (C)=(B) - (A)

Respect du niveau de l'effectif

Cible non atteinte.

Les effectifs ont été augmentés en 2020-2021 en raison des mesures additionnelles notamment pour offrir du tutorat aux élèves.

*Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo

**Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021

	Nombre	Valeur (\$)
Contrats de service avec une personne physique ¹	0	\$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	26 contrats de nature technique 13 contrats de service professionnels	1 985 965 \$ 595 630 \$
Total des contrats de service	39	2 581 595 \$

1. Une personne physique qu'elle soit en affaire ou non.

2. Incluant les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Ressources matérielles et technologiques

Ressources matérielles

Des investissements de 20.8 M \$ réalisés en 2020-2021 dans nos établissements pour offrir des environnements sains, sécuritaires et stimulants

Type d'investissement	Montant investit
Amélioration et transformation majeure des bâtiments	15 462 000 \$
Mobilier et équipements spécialisés	996 000 \$
Aménagement de terrains	1 854 000 \$
Équipements informatiques	2 520 000 \$

Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

2019-2020		2020-2021	
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagés	Sommes non investies, ni engagées
-	7 140 716 \$	2 756 943 \$	-

Ressources technologiques

- Investissements de 1 986 222 \$ en 2020-2021 pour l'acquisition d'outils technologiques
- Plus de 3200 outils technologiques supplémentaires dans le parc informatique :
 - 1885 ordinateurs portables pour chacun des élèves de 1^{re} à la 5^e secondaire;
 - 300 iPad et 600 portables pour les laboratoires mobiles dans les écoles primaires;
 - 400 ordinateurs portables pour le personnel enseignant.



ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

Annexe 1 – Rapport du protecteur de l'élève

Rapport de René Forgues, protecteur de l'élève Déposé le 30 juin 2021

Conformément à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3) ainsi qu'à la disposition du Règlement de votre Centre de services scolaire concernant la procédure du traitement et de l'examen des plaintes, un rapport annuel est déposé par le Protecteur afin de faire état des demandes reçues et les interventions menées au cours de la période de référence.

Le présent rapport annuel constitue le premier rapport produit par le soussigné depuis mon entrée en fonction, le 1^{er} juillet 2020. Dans un premier temps, le rapport va exposer le mandat du Protecteur de l'élève. De plus, il clarifiera le mode de traitement des demandes, certaines définitions utiles ainsi qu'un inventaire des demandes reçues, des interventions effectuées et des avis.

MESSAGE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Je suis diplômé en droit de l'Université Sherbrooke. Dans le cadre de ma carrière professionnelle, j'ai assumé de nombreuses responsabilités tous en étant reliées à la jeunesse.

Que ce soit comme enseignant, travailleur social, directeur de services de réadaptation de deux Centres de réadaptation pour jeunes en difficulté, la jeunesse et les services offerts ont toujours été la centration de mes préoccupations.

De plus, mes connaissances du milieu scolaire ont été approfondies grâce à mon implication à différents niveaux : membre d'un conseil d'établissement, commissaire et membre du comité éthique et de gouvernance de l'ancienne Commission scolaire de Rouyn-Noranda.

Je termine ma première année en tant que Protecteur de l'élève. Je tiens à souligner la collaboration des parents lors de leur démarche dans l'intérêt de leur enfant ainsi que celle des centres de services scolaires afin de trouver une solution envers les situations portées à ma connaissance.

MANDAT DU PROTECTEUR

Le Protecteur de l'élève est un tiers neutre dont le rôle est de recevoir et de traiter les insatisfactions des parents et élèves après que ces derniers aient épuisé les différents recours mis à leur disposition par le Centre de services scolaire.

Lors de l'analyse de la plainte, celle-ci peut se transformer en une consultation, être traitée comme recevable ou non, fondée ou non.

De plus, le Protecteur peut appliquer un mode de traitement formel ou informel.

Le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel. Son mandat est d'évaluer le bien-fondé de la plainte et de transmettre son avis au Conseil d'administration en faisant part de son analyse, de ses conclusions et s'il y a lieu de ses recommandations eu égard de la situation.

Les recommandations peuvent concerner soit la situation de la plainte ou plus largement des améliorations face aux pratiques du Centre de services scolaire. Le Conseil d'administration pourra adopter ou non les recommandations du Protecteur de l'élève.

MODE DE TRAITEMENT DES DEMANDES

Le Protecteur de l'élève est une instance de dernier recours. Ainsi, avant de s'adresser au Protecteur de l'élève le plaignant doit s'adresser directement à la personne concernée pour lui exposer son point de vue et trouver une solution. Par la suite, si l'insatisfaction persiste, il s'adressera à la Direction de l'école, puis à la Personne responsable des plaintes du Centre de services scolaire.

L'objectif de ce processus est de faire en sorte que le problème se règle le plus près possible de sa source et des personnes concernées. Cette façon de faire permettra aux personnes impliquées d'y apporter des solutions. De plus, elle tend à favoriser un règlement rapide de la problématique.

L'intervention du Protecteur consistera à ramener les commentaires du plaignant aux personnes concernées par la problématique, et ce, dans un esprit de recherche de solution. Dans cette perspective, les demandes reçues sont à priori considérées comme étant des consultations sauf si le parent ou l'élève dépose une plainte formelle.

Lors du dépôt d'une plainte formelle, le Protecteur en effectue une analyse. Certaines nécessitent une enquête et de proposer des correctifs, s'il y a lieu. D'autres pourront être non fondées ou non recevables.

DÉFINITIONS UTILES

- *Consultation* : Il s'agit de la recherche d'information ou de précision pouvant amener une solution dans une situation rencontrée par le demandeur.
- *Plainte non recevable* : Une demande est formulée expressément par un plaignant, mais les voies de recours n'ont pas été préalablement épuisées ou que cette demande n'entre pas dans le mandat de Protecteur de l'élève.
- *Plainte recevable* : Le demandeur a suivi les étapes préalables et sa plainte n'apparaît pas comme étant frivole ou de mauvaise foi.
- *Plainte non fondée* : L'analyse de la plainte a mis en évidence le respect des politiques et des intérêts de l'élève.
- *Plainte fondée* : L'analyse démontre qu'une politique n'a pas été respectée ou qu'une situation n'a pas été traitée de façon équitable ou qu'elle nécessite un traitement eu égard des circonstances.

- *Mode de traitement informel* : C'est une approche à trouver une entente amiable répondant aux besoins, préoccupations et intérêts mutuels des parties.
- *Mode de traitement formel* : C'est une procédure consistant à analyser le bien-fondé de la plainte reçue à la suite d'une vérification des faits allégués. Cette analyse exige une réponse écrite au plaignant et des recommandations, s'il y a lieu.

2020-2021

Généralités	Nombre
Appels reçus	1
Courriels reçus	0
Plaintes officielles (fondées)	0

Nature des interventions :

V.D. 1

Objet de la demande : Informations sur les étapes à suivre

Recommandations du Protecteur : La situation est traitée comme une consultation.

Suites données par le Protecteur : Explication de la procédure à suivre pour porter plainte.



Annexe 2 – Application de la procédure d'examen des plaintes

Résolution des différends et examen des plaintes

Le *Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes* prévoit que le Centre de services scolaire doit rendre compte à la population de l'application de la procédure d'examen des plaintes dans son rapport annuel.

TABLEAU 1

Demandes reçues 2020-2021	Nombre	%
Différend – référé aux directions d'établissement	9	60%
Différend – référé aux services administratifs de la CS	6	40%
Plainte formelle – Responsable des plaintes	0	0%
Nombre total de demandes reçues	15	100%

TABLEAU 2

Objet des demandes 2020-2021	Nombre	%
Application des mesures sanitaires	4	27%
Services aux élèves	3	20%
Transport scolaire	3	20%
Services de garde	2	13%
Conflit entre élèves / Intimidation	1	7%
Décisions et sanctions	1	7%
Différend avec un membre du personnel	1	7%



Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
Bibliothèque nationale du Canada, 2021

ISBN : 978-2-922328-21-9



799, boulevard Forest
Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
Téléphone : (819) 825-4220
info@csob.qc.ca
www.csob.qc.ca

**Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois**

Québec 